

# Relations avec les institutions internationales

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1964)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **Gestion de fonds**

En 1964, la Commission paritaire chargée de distribuer les revenus du Fonds de l'impératrice Shôken (commission qui comprend des représentants du CICR, de la Ligue et de la Croix-Rouge japonaise), a alloué une somme de Fr. 10.000 à la Croix-Rouge de Sierra-Leone, pour l'achat d'un véhicule « Landrover ».

En 1964, la Commission spéciale du CICR pour le Fonds Augusta, chargée de distribuer, tous les quatre ans, les revenus du Fonds, a réparti une somme de Fr. 13.000 de la manière suivante : Fr. 2000 à la Croix-Rouge de Birmanie pour sa banque de sang ; Fr. 1500 à la Croix-Rouge de Norvège pour son service social des prisons ; Fr. 4000 à la Croix-Rouge du Pakistan pour l'achat d'un réfrigérateur pour sa banque de sang ; Fr. 2000 à la Croix-Rouge thaïlandaise pour l'achat de matériel d'instruction en faveur de son Ecole d'infirmières ; Fr. 2000 à la Croix-Rouge togolaise pour sa garderie d'enfants ; Fr. 1500 à la Croix-Rouge uruguayenne pour ses équipes de secours.

## **RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES**

Comme les précédentes années, le CICR a entretenu des relations suivies avec les Nations Unies et avec leurs institutions spécialisées, particulièrement avec celles qui exercent une activité humanitaire, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés et l'Organisation mondiale de la Santé. Il eut avec elles de fréquents contacts personnels et échanges d'informations.

Le CICR s'est fait représenter par des observateurs à différentes réunions de l'OMS à Genève. En outre, M. Boissier, président, a assisté à la séance inaugurale de la 17<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la Santé, le 3 mars 1964.

Avec d'autres institutions, gouvernementales ou non, qui ne dépendent pas des Nations Unies, le CICR a entretenu des relations suivies. Il a délégué des observateurs à deux réunions du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), en mai et en novembre à Genève.

Le CICR a continué à donner l'hospitalité au secrétariat du Conseil international des Agences bénévoles, qui groupe un grand nombre d'institutions humanitaires non gouvernementales. Deux de ses représentants ont participé en qualité d'observateurs à la réunion, en mars, de la sous-commission créée par ce Conseil pour étudier le problème des réfugiés tibétains.

## INFORMATION ET PUBLICATIONS

En poursuivant son activité destinée à mieux faire connaître dans le monde les principes, le rôle et l'œuvre du CICR, le Service de presse et d'information s'est efforcé de rendre ses méthodes de travail plus efficaces et de les adapter aux exigences souvent changeantes de la presse, de la radio et de la télévision. Il a cherché de même à fournir aux Sociétés nationales une information plus complète sur l'organe fondateur de la Croix-Rouge et sur ses tâches actuelles. Pour cela, il a diffusé une abondante documentation écrite et illustrée, de même que des films et des séries de diapositives.

### **Relations avec la presse**

Les relations du CICR avec la presse suisse et étrangère ont été particulièrement abondantes en 1964, ses actions dans diverses régions du monde ayant suscité un vif intérêt dans l'opinion publique en Suisse et à l'étranger. De nombreux journaux, revues de Croix-Rouge et autres périodiques ont fréquemment reproduit des nouvelles émanant du bulletin d'information « L'actualité de la Croix-Rouge », dont le CICR a publié seize numéros en quatre versions (français, anglais, espagnol et allemand).

Le Service d'information a également diffusé des communiqués de presse (dix-sept en 1964), ainsi que de nombreuses nouvelles susceptibles d'intéresser spécialement tels journaux ou agences. En outre, il a répondu à une grande quantité de questions orales et écrites que lui avaient posées des rédacteurs ou correspondants de presse.